

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 9 novembre 2015 à compter de 18h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5.

Est absent :

M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 18 h 23, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

rés : 2015-11-196

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

ADOPTÉE

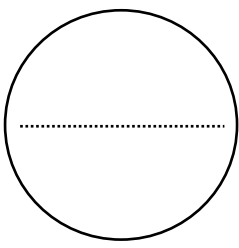
**DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION
FINANCIÈRE**

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, M. Daniel Lussier, maire, présente un sommaire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington. Il informe la population des résultats financiers pour l'exercice 2014, du dernier rapport du vérificateur, des indications préliminaires des états financiers au 31 décembre 2015 et des orientations générales du prochain budget. Enfin et conformément à la loi, il soumet la liste des contrats de plus de 25 000.\$ octroyés depuis le dernier rapport.

Avis de motion

**RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UN PROGRAMME D'ASSISTANCE
FINANCIÈRE AUX AÎNÉS POUR LA RÉDUCTION DE LEUR
FARDEAU FISCAL MUNICIPAL - AVIS DE MOTION**

Avis de motion est donné par Isabelle Leduc, conseillère que la modification du *Règlement n° 291 établissant un programme d'assistance financière aux aînés pour la réduction de leur fardeau fiscal municipal* sera adoptée lors d'une séance subséquente.



rés : 2015-11-197

EMBAUCHE DE MADAME SYLVIE BOYER AU POSTE DE SURVEILLANTE AU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- d'embaucher Madame Sylvie Boyer au poste de surveillante au Centre multi-récréatif, et ce, pour la saison d'hiver 2015-2016;
- d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la direction générale.

ADOPTÉE

rés : 2015-11-198

EMBAUCHE DE MADAME ROSALIE CARDINAL AU POSTE DE SURVEILLANTE AU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- d'embaucher Madame Rosalie Cardinal au poste de surveillante au Centre multi-récréatif, et ce, pour la saison d'hiver 2015-2016;
- d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la direction générale.

ADOPTÉE

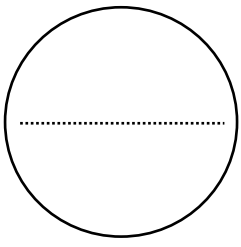
rés : 2015-11-199

EMBAUCHE DE MONSIEUR STÉPHANE TREMBLAY AU POSTE DE SURVEILLANT AU CENTRE MULTI-RÉCRÉATIF

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement :

- d'embaucher Monsieur Stéphane Tremblay au poste de surveillant au Centre multi-récréatif, et ce, pour la saison d'hiver 2015-2016;
- d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant;
- d'accepter le plan d'intégration de la ressource présenté par la direction générale.

ADOPTÉE



rés : 2015-11-197

MANDAT AU VÉRIFICATEUR

Ce point est reporté à une séance subséquente.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 18 h 32 sur une proposition de Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 9 novembre 2015.